



تونيس لمجنيات الالومينيوم
Tunisie Profilés Aluminium

BILAN AU 31/12/2007 APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(EXPRIMÉ EN DINARS TUNISIEN)

ACTIFS	2007	2 006
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations Incorporelles	318 763	314 462
Moins Amortissements	(145 766)	(114 418)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	172 997	200 044
Immobilisations corporelles	30 769 870	29 305 592
Moins Amortissements	(16 432 177)	(16 374 496)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	14 337 693	12 931 095
Immobilisations financières	3 499 552	3 429 934
Moins Provisions	(124 467)	(401 081)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	3 375 085	3 028 853
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	17 885 775	16 159 993
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	17 885 775	16 159 993
ACTIFS COURANTS		
Stocks	19 303 866	19 610 191
Moins Provisions sur stocks	(202 711)	(202 711)
STOCKS NETS	19 101 155	19 407 481
Clients et comptes rattachés	22 933 467	15 429 398
- Provisions sur clients et comptes rattachés	(4 388 730)	(4 086 824)
CLIENTS NETS	18 544 738	11 342 574
Comptes de régularisations et autres actifs courants	2 952 495	5 122 223
- Provisions sur comptes d'actifs	(682 037)	(582 671)
AUTRES ACTIFS COURANTS NETS	2 270 458	4 539 552
Placement et autres actifs financiers	14 984 827	3 677 302
Liquidités et équivalents de liquidités	3 710 925	4 539 171
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	58 612 103	43 506 079
TOTAL DES ACTIFS	76 497 878	59 666 072

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2007	2 006
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	32 000 000	25 000 000
Réserves légales	2 980 000	2 400 000
Réserves pour Fonds Social	709 300	709 300
Autres Capitaux propres	823 705	939 031
Résultats Reportés	4 343 211	2 554 324
Prime d'émission	15 360 000	
CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DU RESULTAT	56 216 216	31 602 655
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION	56 216 216	31 602 655
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions pour risques	517 765	400 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	517 765	400 000
PASSIFS COURANTS		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	7 109 465	8 455 187
AUTRES PASSIFS COURANTS	1 769 371	909 236
DIVIDENDES A PAYER	6 556 000	5 760 000
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINAN.	4 329 061	12 538 995
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	19 763 896	27 663 417
TOTAL DES PASSIFS	20 281 662	28 063 417
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	76 497 878	59 666 072

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DES RÉSULTATS COMPTABLES EXERCICE 2007

Libellée	Capital	Prime d'émission	Réserves Légales	Fonds Social	Subvention	Amortis des Subventions	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/07 avant affectation	29 800 000	15 360 000	2 400 000	709 300	1 630 468	-806 764	2 554 325	11 124 887	62 772 216
Réserves Légales			580 000					-580 000	-
Résultats Reportés	230 000						1 788 887	-2 018 887	-
Dividendes distribués								-6 556 000	-6 556 000
Réserves spéciales d'investissement	1 970 000							-1 970 000	
Solde au 31/12/07 après affectation	32 000 000	15 360 000	2 980 000	709 300	1 630 468	-806 764	4 343 212	-	56 216 216

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les dits états financiers.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat bénéficiaire tel que proposé par le conseil d'administration :

BENEFICE 2007	11 124 887,290
REPORT A NOUVEAU BENEFICIAIRE	2 554 324,416
BENEFICE DISTRIBUABLE	13 679 211,706
RESERVES LEGALES 5% DU BENEFICE DISTRIBUABLE JUSQU'A LADITE RESERVE ATTEIGNE 10% DU CAPITAL (2 980 000 TND - 2 400 000 TND)	580 000,000
SOMME PORTEE AU COMPTE SPECIAL DE RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT EN VUE DE L'INCORPORATION AU CAPITAL EN APPLICATION DE LA LOI 93-120	1 970 000,000
TOTAL BENEFICE DISTRIBUABLE	11 129 211,706
PREMIER DIVIDENDE (29 800 000 TND x 6%)	1 788 000,000
SUPER DIVIDENDE A DISTRIBUER	4 768 000,000
REPORT A NOUVEAU	4 573 211,706

Les dividendes de l'exercice 2007 sont ainsi fixés à 220 Millimes par action de nominal 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 20 Juin 2008.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévus par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2007.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2010 :

Mr. Yahia BAYAH
Mr. Tahar BAYAH
Mr. Taieb BAYAH
Mr. Brahim ANANE
La Sté. INDINVEST SICAF S.A – Représentée par Mr. Taieb BAYAH
La Sté. CFI – Représentée par Mr. Tahar BAYAH
Mr. Mekki CHEOUR

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant annuel brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le Cabinet AMC ERNST & YOUNG, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Zine El Abidine CHERIF, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2008, 2009 & 2010.

Le mandat du commissaire aux comptes qui vient d'être élu viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil suivants dans le capital de la société :

Le 18 Janvier 2008 : Franchissement du seuil des 5.43% à la hausse par BARCLAYS BANK PLC MAURITIUS

Le 31 Janvier 2008 : Franchissement du seuil des 5.08% à la hausse par INVESTEC AFRICA FUND

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 32 000 000 DINARS

R.C : B 1860611997

M.F : 2660 R/A/M/000

Z.I SIDI RÉZIG, RUE DES USINES 2033 MÉGRINE

TÉL.:(+216) 71 433 299 - FAX : (+216) 71 433 147

RESPONSABLE DE L'INFORMATION : M. ALI ISMAIL

E-mail : finance@tpr.com.tn

Site web : http://www.tpr.com.tn